

Adstock, mai 2023

Message du président

Bonjour chères riveraines et chers riverains membres de l'APEL du Huit !

Je souhaite par la présente vous livrer un bref compte-rendu des différents dossiers en cours et des activités à venir pour la période estivale de 2023.

Tout d'abord, comme vous le savez, l'équipe du Conseil d'administration de L'APEL compte plusieurs nouveaux membres. Les quatre sessions de travail tenues depuis l'automne 2022 nous ont permis de réaliser que l'équipe est composée de gens aux bagages différents et complémentaires. Nous apprenons à travailler ensemble et avons tous la protection des eaux du lac du Huit à cœur. Évidemment, notre priorité est d'assurer la continuité des programmes et des efforts mis en place par nos prédécesseurs qui ont fait un boulot remarquable.

De plus, nous comptons toujours sur le support et les conseils d'un important réseau d'organismes environnementaux, dont l'APEL est membre en règle, soit :

- le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL);
- la Fédération québécoise de défense des lacs et des cours d'eau (FQDLC);
- le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL);
- le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (CO-GESAF);
- sans compter l'équipe de l'environnement de notre Municipalité, dont l'aide et la collaboration sont essentielles à l'exécution de nos mandats.

La lutte aux plantes exotiques envahissantes et la réduction d'apports en sédiments au lac demeurent les priorités de l'APEL. C'est donc surtout à ce niveau que seront déployées nos ressources en dollars et en temps.

Myriophylle : Le mandat d'arrachage scientifique du myriophylle avec nos partenaires du RAPPEL a été renouvelé cet été encore. Le travail sera exécuté au cours des semaines du 3 et du 10 juillet et se conclura la semaine du 14 août. Comme par le passé, une équipe de quatre plongeurs et un coordonnateur seront à l'œuvre.

Voici quelques points à retenir :

- Les efforts seront concentrés sur le grand herbier de la baie des Bouleaux et sur le nouveau foyer de la baie du Sacré-Cœur. Le tout dans le but de réduire la quantité de myriophylles et d'en contrôler la progression.
- Nous avons aussi mandaté le RAPPEL pour réaliser en août prochain une mise à jour de l'inventaire des plantes qui peuplent le Lac du huit. Le dernier inventaire remonte à 2021 et la progression rapide du potamot dans plusieurs secteurs exige notre attention.

Les résultats de ces deux activités sont essentiels au développement d'un nouveau plan directeur à la fin de l'automne prochain qui sera établi à la lumière des constats que nous aurons en main.

- Cette année, c'est près de 100 000 \$ qui seront investis pour la protection des eaux de notre lac. Cette somme est financée à 80 % par la municipalité, et maintenant à 20 % par l'APEL, un nouveau montage financier forcé par l'augmentation des coûts auxquels tous font face. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons décidé d'augmenter la cotisation annuelle pour nos membres à 50 \$.
- Dans cet esprit, l'APEL n'appuie pas la tenue du Show sur l'eau pour 2023. Cet évènement, bien que populaire, peut s'avérer nuisible dans les conditions incertaines qui prévalent actuellement. Il aurait été irresponsable, selon nous, de l'autoriser sans avoir une vision claire de l'étendue de la croissance des plantes aquatiques envahissantes et de leur dispersion.
- L'installation des bouées aura lieu entre la première et la deuxième semaine de mai, selon les humeurs de dame nature.

Station de lavage : Une demande d'aide financière a été acheminée au ministère de l'Environnement dans le cadre de son programme d'aide pour l'établissement de stations de lavage. Si la réponse est positive, nous ferons installer de nouveaux équipements à même l'emplacement actuel, qui permettront d'améliorer de beaucoup la qualité des lavages intérieurs et extérieurs des embarcations et des remorques pour les utilisateurs du lac du Huit et du lac à la Truite. Ce projet serait réalisé conjointement avec la municipalité, l'APEL et l'Association des résidents du lac à la Truite.

Pour terminer, je tiens à souligner l'engagement des différents membres de l'APEL que j'ai eu la chance de rencontrer jusqu'à maintenant. Tous et toutes travaillent dans un même but, ont à cœur la préservation de notre très précieux milieu de vie et possèdent un grand savoir qu'il nous est très important de conserver et de communiquer.

Avoir la chance de vivre à proximité d'un cours d'eau est un privilège qui vient avec des responsabilités, et en ce sens, je tiens à remercier tous les membres pour leurs efforts et leur application des pratiques environnementales responsables pour la sauvegarde du lac du Huit et de ses tributaires.

Nous vous souhaitons un magnifique été 2023 en toute sécurité !

Cordialement,

Marc Lewis, président